

POLITIQUE POUR LA QUALITÉ, L'ENVIRONNEMENT, LA SÉCURITÉ ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Ecocart S.r.l. considère la qualité des produits fournis, le respect de l'environnement, l'éthique du travail et la sécurité des travailleurs comme des valeurs fondamentales qui doivent guider la direction dans les choix de l'entreprise. Par conséquent, il a décidé de mettre en œuvre un système de gestion intégré afin d'atteindre la satisfaction du client, le contrôle des aspects environnementaux et le respect des principes éthiques et de sécurité envers les employés et la communauté.

À cette fin, Ecocart S.r.l. vise à:

1. Fournir des produits et services qui répondent aux spécifications et aux besoins explicites et implicites du Client, en conformité avec toutes les lois, réglementations et réglementations applicables à l'activité de l'entreprise;
2. Promouvoir et mettre en œuvre des programmes visant à améliorer l'efficacité du Système intégré de gestion de la qualité et de l'environnement, afin d'augmenter le pourcentage de récupération des matériaux et de réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement;
1. Accorder une attention particulière à la gestion des interfaces avec les clients en tant qu'aspect décisif pour la perception de la qualité du produit / service fourni et une source d'information précieuse pour l'amélioration continue de la qualité;
2. Effectuer des évaluations environnementales périodiques du site;
3. Améliorer la sensibilité environnementale en adhérant à un système communautaire de management environnemental et d'audit conformément au règlement EMAS;
4. Mener des programmes de formation et d'information pour assurer le développement continu des compétences et des capacités professionnelles de tout le personnel;
5. Élaborer des programmes de qualité et d'environnement qui reflètent les objectifs définis par la direction.

Les principes contenus dans la présente Politique constituent le cadre de référence pour la définition et la vérification des Objectifs de qualité et d'environnement, qui seront établis par la Direction de la Société d'année en année et attribués au niveau des fonctions opérationnelles.

La direction examine la présente politique afin de vérifier sa rapidité et sa pertinence continues au cours des examens de gestion.

La Direction s'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre et à la compréhension de la présente Politique et à s'assurer que tout le personnel (interne et externe) est pleinement conscient des objectifs déclarés par la Société.

En outre, la Direction s'engage à :

1. Ne pas utiliser ou soutenir le recours au travail des enfants;
2. N'encouragez ni ne soutenez le « travail forcé » ;
3. Assurer un milieu de travail sécuritaire et sain;
4. Respecter le droit des travailleurs d'adhérer aux confédérations syndicales et le droit à la négociation collective;
5. Ne faites aucune discrimination à l'égard de toute forme de discrimination;
6. Ne pas utiliser ou s'engager dans des pratiques disciplinaires, telles que les châtiments corporels, la coercition physique ou mentale et la violence verbal;
7. Respecter un horaire de travail conformément aux lois;
8. Rémunérer les employés conformément à la convention collective nationale de travail;
9. Se conformer aux lois nationales et autres lois applicables et se conformer aux dispositions internationales.

Les principes contenus dans la présente Politique constituent le cadre de référence pour la définition et la vérification des Objectifs de Qualité, Environnement et Sécurité, qui seront établis par la Direction de l'Entreprise d'année en année et attribués au niveau des fonctions opérationnelles.

La direction examine la présente politique afin de vérifier sa rapidité et sa pertinence continues au cours des examens de gestion.

La Direction s'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre et à la compréhension de la présente Politique et à s'assurer que tout le personnel (interne et externe) est pleinement conscient des objectifs déclarés par la Société.